



DOSSIER 4

SOCIETE UTILISATRICE	
Nom de la société :	SENSIENT COSMETIC TECHNOLOGIES
Secteur d'activité	INDUSTRIE CHIMIQUE
Chiffre d'affaires annuel	63 M€
Effectif	160
Nom et fonction du représentant (signataire du document)	Serge CANAPLE Directeur Achat & Supply Chain EMEA
N° de téléphone	
e-mail	
SOCIETE(S) PARTENAIRE(S)	
Nom du partenaire (qui a fourni tout ou partie de la solution)	DELTA DOUANE, 11 Place du Vieux Marché 76000 ROUEN
Nom du représentant (signataire du document)	Robert TOUSSAINT
N° de téléphone	
e-mail	
PROJET CANDIDAT (sa mise en œuvre ne doit pas être antérieure à 2017)	
1. Problématique	L'entreprise achète, fabrique et vend (ou revend) des produits (700 MP – 1000 références – 250 fournisseurs) qu'elle-même ou ses clients exportent vers des pays tiers à l'Union européenne. Ces produits peuvent bénéficier d'une exonération totale des droits de douane vers de nombreux pays tiers (Canada, Proche Orient, Maghreb, Amérique Latine, Afrique, Corée) s'ils ont subi une transformation suffisante dans l'UE. La problématique consiste d'abord à s'assurer pour chaque produit que celui-ci a subi une transformation suffisante dans l'UE, puis à établir les preuves de son origine. Si cette procédure n'est pas respectée, l'entreprise et ses clients risquent des pénalités et leurs clients importateurs dans les pays tiers concernés peuvent voir remis en cause les exonérations de droits de douane dont ils ont bénéficié.
2. Solution mise en œuvre (type d'organisation, de logiciel, d'équipements, etc)	Assistance externe de DELTA DOUANE pour : <ul style="list-style-type: none">– L'analyse des flux pays/produits aussi bien à l'import qu'à l'export– L'analyse des processus de production– La compilation des règles d'origine– La formation à l'utilisation de la solution par les équipes achats, production.– Après appropriation de l'outil par les équipes, celles-ci peuvent gérer l'origine de manière autonome.
3. Objectif	Sécuriser et augmenter les économies de droits de douane réalisées par l'entreprise et ses clients. Suppression du passage en douane pour visa du certificat EUR1 et remplacement par une simple déclaration de l'origine sur la facture
4. Description de l'application (20 lignes maxi)	La mise en œuvre de la solution comporte les étapes suivantes : <ul style="list-style-type: none">– Cartographie des achats et des ventes par position tarifaire.– Compilation par position tarifaire des règles d'origine applicables dans les accords de libre échange de l'UE avec les pays d'exportation de l'entreprise.– Courriers types aux fournisseurs avec annexes explicatives afin de collecter la preuve de l'origine UE des produits que l'entreprise leur achète.– Vérification au moyen des « bills of materials » que les processus de production de l'entreprise permettent d'acquérir l'origine UE afin de bénéficier de l'exonération de droits de douane.

	<ul style="list-style-type: none"> - Emission des déclarations d'origine à long terme pour nos clients exportateurs - Certification de l'origine préférentielle UE pour les produits éligibles exportés par l'entreprise - Obtention du statut d'exportateur agréé permettant de supprimer le passage en douane
5. Périmètre de l'application (fonctions, pays, sites, populations... concernés)	Fonctions : Achats, production, Customer service, affaires réglementaires Pays : tous pays de l'Union européenne
6. Date de mise en œuvre	Début du projet Septembre 2018
7. Durée de la mise en place	4 mois
8. Nombre d'utilisateurs	Plus de 25 utilisateurs (Supply Chain, Achats, Réglementaire, Production, Sales, Finances,...)
9. Difficultés rencontrées et réponses apportées	Collecte détaillée des informations auprès des fournisseurs, et calcul de la valeur ajoutée apportée au produit, pour permettre d'établir les documents justificatifs de l'origine.
10. Résultats obtenus (qualitatifs <u>et</u> quantitatifs)	Pour les clients et filiales à l'étranger, sécurisation d'une économie se situant autour de 10% du montant de leurs achats en provenance de France. Pour l'entreprise, possibilité d'augmenter sa marge sur ventes pour tenir compte de l'économie de droits de douane générée par la solution. Fluidité accrue du processus export et import. Satisfaction des clients UE exportateurs qui peuvent tabler sur des déclarations d'origine fiables pour leur production et leurs ventes export.
11. R.O.I. estimé	Inférieur à 6 mois
12. Perspectives d'évolution	Mise en place procédure de dédouanement domiciliée sur notre site de production pour permettre l'accélération des flux & la mise en ligne de toute la documentation douanière.
13. En quoi cette solution est-elle innovante ?	Solution permettant de fournir à l'entreprise une solution globale pour la gestion de l'origine : <ul style="list-style-type: none"> - Processus de détermination de l'origine conforme à la réglementation douanière ; - Simplifie et clarifie la relation avec les fournisseurs pour la délivrance des déclarations d'origine ; - Assure la sécurité juridique de l'entreprise et de ses clients exportateurs et importateurs.
14. En quoi le projet a-t-il impacté les performances de l'entreprise ?	Solution transverse favorable au développement de synergies entre les achats, la production, le contrôle de gestion, le customer service. Outil d'aide à la décision en matière de sourcing produits. Effet levier en termes de coûts d'achat et de marges de vente.
15. Le projet a-t-il une dimension de développement durable ?	NON APPLICABLE